



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

SOUS-COMITÉ DE L'ÉLEVAGE

Première session

16-18 mars 2022

Concordance entre les activités de la FAO sur l'élevage et le Cadre stratégique 2022-2031

Résumé

La FAO aide ses Membres à renforcer la contribution des systèmes d'élevage à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ses travaux sur les systèmes d'élevage durables se situent à la croisée des *quatre améliorations* sur lesquelles repose le Cadre stratégique de l'Organisation pour 2022-2031, à savoir: *une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et de meilleures conditions de vie*. Les systèmes d'élevage durables jouent un rôle important dans la concrétisation de chacune de ces aspirations. Le présent document a pour objet de décrire comment les travaux de l'Organisation sur l'élevage concordent avec le Cadre stratégique.

En plus d'être une aspiration essentielle, *l'amélioration de la production* au sein des systèmes d'élevage¹ sous-tend les trois autres *améliorations*. Pour accroître la productivité, il faut exploiter les synergies qui existent avec les autres *améliorations* visées et déterminer et gérer les éventuels arbitrages à réaliser, et ce dans le cadre d'une approche systémique. Il faut utiliser les ressources naturelles de manière efficace, afin de réduire le plus possible les externalités environnementales, prévenir les incidences sociales négatives et optimiser la santé et le bien-être des animaux que nous élevons. Les plateformes multipartites peuvent contribuer à faciliter les échanges autour des synergies et des compromis qui s'imposent entre les différents objectifs liés à la durabilité.

Riches en nutriments, les aliments d'origine animale procurent de l'énergie et de nombreux nutriments essentiels (protéines, acides gras et micronutriments), et contribuent ainsi fortement à *l'amélioration de la nutrition*. La FAO œuvre à faire en sorte que les aliments d'origine animale contribuent de manière optimale à une alimentation saine pour tous.

¹ Le terme «systèmes d'élevage» englobe tous les aspects de l'offre et de l'utilisation de produits issus de l'élevage, notamment la répartition et l'abondance du bétail, les différents systèmes de production utilisés, les estimations actuelles et futures de la consommation et de la production, les personnes travaillant dans la production animale ainsi que les avantages et les incidences de l'élevage (voir <https://www.fao.org/livestock-systems/fr/>).

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Les systèmes d'élevage puisent largement dans les ressources naturelles, produisent des émissions de gaz à effet de serre et, faute d'une gestion durable, peuvent provoquer des changements néfastes dans l'utilisation des terres, favoriser la dégradation des sols et polluer l'environnement. L'Organisation s'efforce d'aider les Membres à optimiser la contribution de ces systèmes à *l'amélioration de l'environnement*.

Les systèmes d'élevage font vivre des millions de personnes, qui en tirent leur subsistance. L'Organisation se donne pour mission de veiller à ce que la diversité de ces systèmes soit prise en compte, à la lumière des rôles multiples que joue le secteur dans *l'amélioration des conditions de vie*.

Suite que le Sous-Comité est invité à donner

Le Sous-Comité est invité à recommander que le Comité de l'agriculture:

- invite les Membres à prendre acte et à tenir compte dans leurs politiques, selon qu'il convient, de la diversité des systèmes d'élevage et des multiples rôles que joue l'élevage de par ses contributions à la sécurité alimentaire, à la nutrition, aux moyens de subsistance et à une croissance économique inclusive;
- invite également la FAO à renforcer la contribution de l'élevage aux ODD en mettant à profit les données, l'innovation, les technologies et les compléments, notamment par l'intermédiaire de partenariats stratégiques.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Timothy Robinson

Fonctionnaire principal spécialiste des politiques relatives à l'élevage

Division de la production et de la santé animales (NSA)

Tél.: +39 06 570 56119

I. Introduction

1. À sa vingt-septième session, le Comité de l'agriculture a reconnu le rôle que jouait l'élevage dans la réalisation des ODD, ainsi que les activités menées par la FAO pour promouvoir ce rôle². L'élevage fait partie intégrante des systèmes agricoles au sens large et intervient dans de nombreux aspects liés à la durabilité.

2. La FAO aide les Membres à transformer les systèmes d'élevage pour i) contribuer à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à une alimentation saine; ii) offrir des possibilités de croissance économique inclusive et améliorer les moyens d'existence; iii) améliorer la santé et le bien-être des animaux; iv) protéger les ressources naturelles et faire face au changement climatique^{3,4}. Le programme de travail du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture s'articule autour de ces objectifs de durabilité, qui sont pleinement alignés sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

² C/2021/21, paragraphe 11.

³ COAG/2020/5.

⁴ FAO. 2018. *World Livestock: Transforming the livestock sector through the Sustainable Development Goals*. Rome. 220 p. (disponible en anglais à l'adresse <https://doi.org/10.4060/ca1201en>).

3. Afin d'accélérer les progrès, de favoriser les synergies et de gérer les éventuels arbitrages entre les objectifs de durabilité, le Cadre stratégique de la FAO prévoit quatre accélérateurs – les technologies; l'innovation; les données et les compléments (gouvernance, capital humain et institutions) – à l'appui de ses interventions programmatiques.

4. Le présent document met en évidence la concordance entre les travaux de la FAO sur l'élevage et le Cadre stratégique de l'Organisation et examine les moyens qui permettraient de renforcer la contribution de l'élevage aux *quatre améliorations* et, plus largement, aux ODD.

II. L'élevage dans le Cadre stratégique 2022-2031

A. Amélioration de la production

5. Cette aspiration est la pierre angulaire des trois autres *améliorations*. Dans de nombreuses régions du monde, des innovations techniques et organisationnelles, qui contribuent notamment à des progrès dans l'alimentation, la génétique et la santé animales ainsi que dans les pratiques d'élevage et les technologies de l'information, permettent d'accroître la productivité du bétail, des cultures fourragères et des pâturages.

6. L'intensification durable des systèmes d'élevage permet à ces derniers d'être mieux intégrés aux autres secteurs agricoles, dans le cadre de la bioéconomie, tout en favorisant le renforcement des synergies et la gestion des arbitrages éventuels entre les différentes dimensions de la durabilité. La mobilisation de plusieurs parties prenantes peut faciliter les débats sur ces synergies et arbitrages.

7. Les comparaisons effectuées au sein des systèmes révèlent de grandes variations en matière de productivité, ce qui donne à penser que l'on dispose d'une marge de manœuvre considérable pour améliorer l'efficacité en favorisant une adoption plus large des pratiques optimales dans différents contextes. L'accroissement de la productivité a principalement obéi à une hausse de la demande des consommateurs et à des impératifs économiques, et non à la nécessité de concrétiser d'autres dimensions de la durabilité. Là où ces éléments sont fragiles, par exemple dans les systèmes où l'accès au marché est limité ou lorsque les animaux d'élevage remplissent des fonctions sociales et autres qui vont au-delà de la production, les politiques publiques devraient viser à créer un environnement propice à l'amélioration et au renforcement des mécanismes du marché⁵.

8. La santé et le bien-être des animaux méritent une attention particulière, car ils sont corrélés à l'amélioration de la productivité, de la santé humaine et de l'environnement. Il s'agit là du principe qui sous-tend l'approche «Une seule santé», en vertu duquel les systèmes d'élevage sont au cœur de la santé humaine, animale et environnementale.

9. Améliorer la santé et le bien-être des animaux peut permettre d'accroître la productivité et de renforcer la contribution de l'élevage à l'amélioration de la nutrition, des moyens de subsistance et de l'environnement. Ainsi, les effets dévastateurs des maladies peuvent être atténués, voire évités. En 2010, la charge mondiale des maladies d'origine alimentaire, dont beaucoup sont transmises par les produits issus de l'élevage, représentait 33 millions d'années de vie ajustées sur l'incapacité et était supportée à hauteur de quarante pour cent par les enfants âgés de moins de 5 ans. Il est primordial de s'attaquer aux zoonoses susceptibles de déclencher des pandémies, dont l'apparition s'explique par les possibilités de plus en plus nombreuses que des agents pathogènes se transmettent entre les personnes, les animaux et l'environnement.

10. Pour garantir le bien-être des animaux, il faut non seulement prévenir les maladies et appliquer des traitements vétérinaires, mais aussi veiller à ce que les animaux soient correctement abrités, traités et nourris et à ce qu'ils soient transportés et abattus dans des conditions décentes.

⁵ Voir COAG:LI/2022/3.

11. La croissance de la production animale mondiale s'est accompagnée d'une hausse du recours aux antimicrobiens, dans le but non seulement de traiter les infections, mais aussi de prévenir les maladies et de favoriser la croissance. Il est urgent de maîtriser cette pratique si l'on veut réduire la résistance aux antimicrobiens⁶.

12. Ce que fait la FAO:

- Elle aide les Membres à développer les systèmes d'élevage de manière durable en offrant son expertise et son assistance en matière de production animale, de santé et d'analyse des systèmes.
- Elle collecte, traite, approuve et diffuse les données annuelles de la base de données FAOSTAT sur la production et le commerce de produits d'origine animale afin d'appuyer les politiques et programmes des Membres relatifs à l'agriculture et à la sécurité alimentaire⁷.
- Elle aide les Membres à mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques en fournissant un appui technique et stratégique, et surveille la situation des ressources zoogénétiques, notamment par l'intermédiaire du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), qui comprend des données permettant de calculer les indicateurs 2.5.1b et 2.5.2 des ODD.
- Elle favorise le dialogue entre les parties prenantes à tous les niveaux afin de concevoir et de mettre au point des politiques et des investissements qui permettront de transformer le secteur de l'élevage de manière durable, par exemple dans le cadre du Programme mondial pour un élevage durable.
- Elle soutient les Membres en leur apportant des connaissances et en renforçant leurs capacités, de sorte qu'ils soient en mesure de promouvoir le bien-être des animaux dans la production animale, de se conformer aux normes convenues au niveau international et d'appliquer les pratiques optimales, dans le cadre desquelles les animaux sont considérés comme des êtres sensibles, les préoccupations de la société sont prises en compte et l'amélioration du bien-être des animaux constitue un élément indispensable au renforcement de la santé et de la productivité animales.
- Elle concourt à la mise en œuvre de l'approche «Une seule santé», en collaboration avec ses partenaires de l'Alliance tripartite, à savoir l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE); l'un des domaines prioritaires du Programme (AP3) vise à intégrer l'approche «Une seule santé» dans les systèmes agroalimentaires pour faire face aux facteurs de menace biologique, notamment aux infections zoonotiques susceptibles de déclencher des pandémies et à la résistance aux antimicrobiens.
- Elle élabore, en collaboration avec les deux autres membres de l'Alliance tripartite que sont l'OIE et l'OMS, ainsi qu'avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), un plan d'action mondial «Une seule santé», afin de lutter de concert contre les risques sanitaires à l'interface entre les êtres humains, les animaux, les végétaux et l'environnement. L'Alliance tripartite et le PNUE ont conjointement créé le Groupe d'experts de haut niveau sur l'approche «Une seule santé», chargé de recueillir des données scientifiques et de recenser les failles au niveau des liens entre la santé humaine, animale et environnementale.
- Elle aide les Membres à adopter l'approche «Une seule santé» afin de réduire les risques dans les systèmes d'élevage, dans le cadre d'efforts visant à améliorer la biosécurité pour les producteurs grâce à la mise au point d'approches de gestion progressive combinées à des systèmes d'alerte rapide plus efficaces⁸.

⁶ COAG:LI/2022/7.

⁷ FAO. 2021. Cultures et produits animaux. Dans: *FAOSTAT* [en ligne]. Rome. Mise à jour effectuée le 21 décembre 2021. [Consulté le 13 janvier 2022]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/QCL>.

⁸ COAG:LI/2022/5.

B. Amélioration de la nutrition

13. L'ODD 2 vise à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable. Sachant qu'il faudra nourrir 8,6 milliards de personnes d'ici à 2030, il sera impossible d'atteindre l'ODD 2 sans transformer les systèmes agroalimentaires. La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Toutefois, environ une personne sur neuf souffre de la faim ou de sous-alimentation, la plupart se trouvant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, dans lesquels environ 13 pour cent de la population est sous-alimentée. Parallèlement, à travers le monde, un adulte sur trois est en situation d'excès pondéral ou d'obésité, et une mauvaise alimentation contribue à six des dix principaux facteurs de risque liés à la charge mondiale de morbidité. Près de trois milliards de personnes n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine, les pauvres et les personnes traditionnellement marginalisées étant les plus touchés. Actuellement, les pays sont loin d'atteindre l'objectif Faim zéro⁹, et la pandémie de covid-19 est venue exacerber les difficultés. Par ailleurs, les carences en micronutriments concernent quelque deux milliards de personnes dans le monde.

14. Les produits alimentaires dérivés de l'élevage représentent 33 pour cent des protéines et 17 pour cent des calories consommées dans le monde, mais on observe des disparités entre les régions, les groupes ou les niveaux de revenus. De nombreux groupes ne consomment pas suffisamment d'aliments issus d'animaux terrestres pour combler leurs besoins nutritionnels, tandis que d'autres en consomment plus que nécessaire.

15. L'élevage contribue à la sécurité alimentaire à tous les niveaux. Au niveau des ménages, le secteur permet de générer des revenus et d'accroître les disponibilités alimentaires, contribuant ainsi à une alimentation saine et nutritive. Au niveau des communautés, il permet de créer des emplois. Aux niveaux national et mondial, il contribue à fournir à la population un approvisionnement suffisant et fiable en aliments nutritifs, abordables et sûrs.

16. Ce que fait la FAO:

- Elle aide les Membres à atteindre l'ODD 2 (son objectif principal). Les activités de la FAO consistent notamment à promouvoir une alimentation saine dans le cadre d'une approche des systèmes agroalimentaires qui vise à accélérer l'adoption de politiques et de mesures efficaces afin d'améliorer les données, les éléments factuels, la cohérence des politiques, l'action collective, les capacités et l'engagement en faveur d'une alimentation saine, l'objectif étant de garantir une alimentation saine pour tous, de faire respecter le «droit à l'alimentation» et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.
- Elle s'efforce de lutter contre la faim et la malnutrition au niveau des régions, des sous-régions et des pays. Dans le cadre de leur étroite collaboration avec les Membres et les communautés économiques régionales, les bureaux décentralisés de la FAO contribuent directement à renforcer la productivité de l'élevage et, grâce à des politiques et des actions ciblées, concourent à l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire.
- Elle établit, approuve et diffuse, à l'intention de ses Membres, les bilans alimentaires annuels de FAOSTAT concernant les produits d'origine végétale et animale et évalue les disponibilités pour différents usages, notamment la consommation humaine ou l'alimentation animale, et les disponibilités en calories, protéines et matières grasses, afin d'appuyer l'analyse de la nutrition et de la sécurité alimentaire¹⁰.

⁹ FAO. 2021. *Suivi des progrès des indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture 2021: Rapport sur les indicateurs qui relèvent de la responsabilité de la FAO*. Rome. 143 p. (disponible à l'adresse <http://www.fao.org/sdg-progress-report/fr/#chapeau>).

¹⁰ FAO. 2021. Comptes disponibilités et utilisations. Dans: *FAOSTAT* [en ligne]. Rome. Mise à jour effectuée le 21 décembre 2021. [Consulté le 13 janvier 2022]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/SCL>.

- Elle prête, par l'intermédiaire de la Commission du Codex Alimentarius, un appui à la mise en application des normes du Codex en renforçant les capacités, de façon à garantir la sécurité sanitaire des aliments pour animaux et des denrées alimentaires d'origine animale.
- Elle évalue la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire, à la durabilité des systèmes alimentaires, à la nutrition et à une alimentation saine¹¹.

C. Amélioration de l'environnement

17. Étant capables de remplir de nombreuses fonctions, les animaux d'élevage aident des centaines de millions de personnes à survivre dans des zones marginalisées, à résister aux chocs climatiques et à s'adapter à l'évolution des conditions climatiques. Cependant, ce sont aussi eux qui accaparent le plus les terres agricoles, indispensables pour leur alimentation et la production de fourrage, ce qui pèse lourdement sur les ressources naturelles et favorise dans une large mesure le changement climatique.

18. Il est essentiel que les systèmes d'élevage contribuent à la conservation de la biodiversité et à des services écosystémiques importants, tels que le cycle des nutriments, le piégeage du carbone organique dans le sol et la protection des paysages agricoles. Il existe de nombreuses façons d'améliorer l'efficacité de ces systèmes, de réduire leur production de déchets et de mieux les intégrer dans une bioéconomie.

19. Les pâturages et les herbages permanents couvrent environ un quart de la surface terrestre et représentent près de 70 pour cent des terres agricoles. Environ un tiers des cultures produites dans le monde servent à nourrir les animaux d'élevage. Une partie de ces terres cultivées et de ces pâturages sont d'anciennes forêts qui ont été converties et une partie de ces terres transformées a été dégradée, mais les estimations concernant l'ampleur du phénomène varient néanmoins grandement¹². La déforestation et la dégradation des terres libèrent toutes deux des stocks de carbone dans l'atmosphère.

20. Les systèmes d'élevage puisent fortement dans les ressources en eau. Par ailleurs, dans certaines régions, ils contribuent à modifier l'utilisation des terres, notamment en empiétant sur les forêts pour la production d'aliments pour animaux et l'expansion des pâturages, ce qui entraîne la déforestation, la fragmentation des habitats et l'appauvrissement de la biodiversité.

21. Ces systèmes émettent aussi des gaz à effet de serre, qui émanent des exploitations, principalement en raison de la fermentation entérique et des effluents d'élevage. Ils contribuent également à ces émissions en amont, du fait de la production d'aliments pour animaux et d'autres intrants, et en aval, lors du transport, de la réfrigération, du stockage et de la transformation des produits d'origine animale.

22. Les trois principaux gaz à effet de serre émis par les systèmes d'élevage sont le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et le dioxyde de carbone (CO₂). Le méthane est tout particulièrement ciblé, car il s'agit d'un gaz à effet de serre extrêmement puissant, mais dont la durée de vie est courte. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement de la planète, la réduction des émissions de méthane peut produire des résultats rapides. Les systèmes d'élevage recèlent un fort potentiel pour ce qui est de réduire les émissions, de piéger le CO₂ et de produire des énergies renouvelables.

23. Ce que fait la FAO:

- Elle met au point des directives, des outils et des méthodes visant à aider les Membres à respecter leurs engagements en matière de lutte contre le changement climatique et renforce les capacités des différentes parties prenantes pour qu'elles puissent utiliser ces outils pour

¹¹ Voir COAG:LI/2022/2.

¹² Gibbs, H. K. et Salmon, J. M. (2015). Mapping the world's degraded lands. *Applied Geography*, 57 (2015) 12-21, <https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2014.11.024>.

l'établissement des inventaires nationaux de gaz à effet de serre, la planification des investissements, la définition de pratiques optimales et l'accès au financement de l'action climatique¹³.

- En tant qu'organisation responsable de plusieurs indicateurs des ODD relatifs au changement climatique et aux ressources naturelles, elle œuvre à renforcer le socle de connaissances et de données factuelles en réalisant des évaluations et en étudiant les incidences des solutions techniques visant à améliorer la performance environnementale du secteur¹⁴. Il s'agit notamment de contributions aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et aux mécanismes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) tels que la Conférence des Parties et l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture.
- Elle expérimente et approuve des pratiques optimales qui permettent de renforcer l'efficacité du secteur et les interactions entre l'élevage et l'environnement, dans le cadre de projets et grâce à un appui au développement et aux investissements.
- Elle met à disposition des plateformes propices aux processus intergouvernementaux et aux partenariats multipartites pour permettre une meilleure prise en compte des résultats environnementaux dans des objectifs de durabilité plus vastes.

D. Amélioration des conditions de vie

24. La production animale augmente, mais les plus petits producteurs situés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire n'arrivent pas à prendre pleinement part à la croissance. Sur les 770 millions de personnes qui survivent avec moins de 1,90 USD par jour, environ la moitié sont directement tributaires de l'élevage pour vivre¹⁵.

25. Grâce à ses multiples fonctions, l'élevage joue un rôle de catalyseur qui aide les ménages ruraux à atteindre leurs objectifs en matière de moyens de subsistance: il renforce le capital humain, social, naturel, physique et financier et permet de résister aux chocs extérieurs.

26. Toutefois, derrière les avantages que procurent l'élevage se cachent des problèmes d'égalité. Parmi les éleveurs à faible revenu, on compte un grand nombre de femmes, celles-ci ayant souvent un accès plus restreint aux ressources de production et aux marchés que les hommes, ce qui les empêche de bien tirer parti de leur activité. Le travail des enfants est courant dans certains systèmes d'élevage, les jeunes garçons et filles s'occupant des troupeaux au lieu d'aller à l'école. À mesure que ces systèmes se développent pour répondre à la demande, des millions de petits éleveurs – performants, mais peu compétitifs – pourraient être contraints d'abandonner purement et simplement leur activité.

27. Ce que fait la FAO:

- Elle a créé le Laboratoire sur les politiques en matière d'élevage – une plateforme servant d'interface science-politique entre les décideurs, les chercheurs et les professionnels – qui permet de cerner les enjeux stratégiques, de produire des données d'analyse et d'élaborer des instruments de politique générale axés sur le renforcement de la contribution de l'élevage à la réalisation des ODD.
- Elle coopère avec plusieurs partenaires pour aider les Membres à élaborer des plans-cadres sur l'élevage qui soient axés sur les possibilités les plus importantes et les plus stratégiques en matière d'investissement dans des systèmes d'élevage durables.
- Elle aide les Membres à étendre les régimes de protection sociale aux petits éleveurs, y compris les éleveurs pastoraux; elle supervise la Plateforme des connaissances pastorales,

¹³ COAG:LI/2022/4.

¹⁴ FAO. 2022. Partenariat pour l'évaluation et la performance environnementales de l'élevage (LEAP). Dans: *FAO*. Rome. [Consulté le 13 janvier 2022]. <https://www.fao.org/partnerships/leap/fr/>.

¹⁵ FAO. 2018. Shaping the future of livestock sustainably, responsibly, efficiently [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2022]. <http://www.fao.org/3/I8384EN/i8384en.pdf>.

dont l'objectif est de donner des moyens d'action aux pasteurs; et elle collabore avec les communautés pastorales pour améliorer la production animale, la santé et l'accès aux marchés.

- Elle contribue au réseau d'action en matière d'élevage pour le développement social dans le cadre du Programme mondial pour un élevage durable et élabore, à cet effet, un outil qui permettra d'évaluer la contribution sociale du secteur des produits laitiers.
- Elle aide les Membres à mettre en œuvre leurs cadres politiques et législatifs dans le cadre de son Programme d'action mondial en faveur de la sécurité sanitaire.
- Elles fournit, dans le cadre de l'Initiative Main dans la main, plusieurs installations intégrées qui visent à renforcer les capacités de l'Organisation à offrir des services durables d'analyse et d'appui aux politiques, à créer des partenariats multipartites en vue de réunir les moyens de mise en œuvre nécessaires et à favoriser les investissements et la collaboration intersectorielle à moyen et à long terme – tout cela dans le cadre d'une approche programmatique axée sur l'accélération de la réalisation des ODD 1, 2 et 10, ainsi que d'autres priorités de l'Organisation. La Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main favorise le partage des données et la collaboration en matière de recherche avec plus de deux millions de couches de données uniques.

III. Renforcer davantage les travaux sur l'élevage

28. Alors que la FAO et ses Membres mettent en œuvre le Cadre stratégique 2022-2031, l'une de leurs grandes priorités sera d'accélérer les progrès i) en mettant à profit les données, l'innovation, les technologies et les compléments; ii) en nouant des partenariats stratégiques; iii) en renforçant les capacités des Membres pour leur permettre de tirer pleinement parti de ces accélérateurs transversaux.

29. Il faut davantage développer le numérique dans les systèmes d'élevage, notamment en ce qui concerne le suivi des performances et la traçabilité des produits d'élevage et des intrants. Les politiques en matière d'élevage doivent également être renforcées, aussi bien pour exploiter au mieux les avantages que pour atténuer les effets néfastes du secteur. Il est essentiel de consolider les partenariats stratégiques, notamment avec le secteur privé, afin d'accélérer les progrès.

30. Pour obtenir des résultats multidimensionnels, il faut adopter des approches multipartites afin que la voix et les intérêts de tous les groupes soient pris en compte. Cet aspect doit aussi être amélioré.

31. Face à la prise de conscience accrue de la crise climatique, il est de plus en plus urgent que les Membres affirment avec plus de fermeté leur intention de prendre des mesures ambitieuses pour concrétiser les engagements de l'Accord Paris. Les systèmes d'élevage contribuant fortement aux émissions anthropogéniques de gaz à effet de serre, il est essentiel que l'action climatique dans les systèmes d'élevage soit intégrée aux engagements de l'Accord de Paris et à d'autres engagements tels que l'engagement mondial en faveur de la réduction des émissions de méthane¹⁶.

32. Le même constat vaut pour la biodiversité et le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, qui est en cours d'élaboration sous l'égide de la Convention sur la diversité biologique.

33. Pour améliorer la performance environnementale des systèmes d'élevage, il est essentiel de renforcer l'efficacité, de promouvoir la réutilisation et le recyclage tout au long du cycle de vie des aliments, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des systèmes agricoles. La FAO doit renforcer ses travaux afin d'aider les Membres à promouvoir l'intégration des systèmes d'élevage dans la bioéconomie.

¹⁶ Voir <https://www.globalmethane.org/>.